

Décision Générale colonial

Décision n° 69-992/SG/FP portant inscription au tableau d'avancement et promotion au titre de l'année 1968, d'un contremaître des travaux du cadre territorial

n° 69-992/SG/FP

Ministère MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE	Date de publication 23 juin 1969
Numéro JO n° 14 du 10/07/1969	Date du numéro 10 juillet 1969

TEXTE INTÉGRAL

Est inscrit au tableau d'avancement de l'année 1968, pour compter de la date ci-après indiquée, un contremaître du cadre territorial dont le nom suit : CORPS DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT Cadre des Contremaîtres des travaux Pour contremaître de 1re classe, 1re échelon : M. Ahmed Ali Bilé, pour compter du 1 janvier 1968 (E.D.D.). Est promu au titre de l'année 1968, pour compter de la date ci-après indiquée, un contremaître du cadre territorial des Travaux publics et du Port dont le nom suit : CORPS TERRITORIAL DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT Cadre des Contremaîtres des travaux M. Ahmed Ali Bilé

	2e cl – 4e éch.	1re cl
– 1er éch.	1-1-68	E.D.D.